

ment du Lyonnais, mais de la France même. Mais M. Roux ne pouvait parler d'un monument qu'il n'a pas connu lorsqu'il a publié ses *Recherches*. Ce dont il n'a rien dit dans ce livre magistral, auquel il n'est pas permis de toucher, est considéré par lui comme non avenu. Je ne m'étonne pas après cela qu'il n'ait rien vu de neuf dans mon livre !

Le sixième monument décrit par moi est l'inscription du duumvir *Lucanus*, dont j'ai également publié un fac-simile. M. Roux n'en parle que pour critiquer l'interprétation nouvelle que j'ai donnée de cette inscription. Il est parfaitement dans son droit en agissant ainsi ; mais il ne suffit pas, pour avoir raison, d'invoquer, comme il le fait à tout propos, l'autorité de M. de Boissieu. Vous verrez bientôt que ce savant, quel que soit son mérite, et en dépit des couronnes académiques qu'on rappelle à tort et à travers, n'a pas fait un livre parfait. L'inscription de *Lucanus* est précisément une de celles où, suivant moi, sa science est venue s'achopper. Après avoir si bien défini les fonctions des duumvirs : « Magistrats municipaux investis des pouvoirs administratifs et judiciaires, qui convoquent et président les assemblées décurionales, et dont les fonctions sont annuelles, » il invente, pour expliquer le mot *sacerdotali* de notre inscription, des duumvirs sacerdotaux qui n'ont jamais existé, et dont il ne peut, bien entendu, définir les fonctions. Que M. Roux trouve cela clair ; qu'il traduise *duumviral. sacerdot.* par « prêtre duumviral, » et *duumvir. sacerdotali*, par « duumvir sacerdotal, » permis à lui ; mais encore une fois qu'il ne cite pas l'autorité de M. de Boissieu dans cette affaire, car ce serait lui qui fournirait des « verges pour se faire fouetter, » ainsi qu'il le dit élégamment, et non pas moi. En effet, c'est M. de Boissieu qui m'a induit en erreur. En publiant une mauvaise lecture de l'inscription de *Perennis*, il m'a fait croire à une identité parfaite entre cette inscription et celle de *Lucanus*, tandis qu'il n'y a qu'analogie. Mais qu'on rende *IVIR* par *duumvirali* ou par *duumviro* (ce qui ne change rien à mon idée), il n'en résulte pas que *sacerdotali* soit l'adjectif qualificatif de ce mot. Pour moi *sacerdotali* restera un titre indépendant, rappelant que *Lucanus* avait rempli les